

Description

L'assistante ou l'assistant en soins et santé communautaire soignent et accompagnent des personnes de tous âges, au quotidien ou durant une période de maladie. À l'écoute de leurs besoins et de leurs habitudes, ces professionnels assurent leur bien-être physique, social et psychique, organisent des activités journalières. Sous la responsabilité du personnel infirmier, elles et ils appliquent certains traitements et effectuent des actes médico-techniques.

Leurs principales activités consistent à:

Soins et assistance dans la vie quotidienne

- assurer l'hygiène des personnes soignées (douche, bain, toilette)
- les aider à se vêtir, se coiffer, se raser tout en favorisant l'autonomie
- changer les draps, refaire les lits, entretenir le linge
- effectuer des tâches domestiques: vaisselle, nettoyage, etc.
- aider les personnes soignées à prendre les repas, veiller à leur équilibre alimentaire et au respect des régimes
- les accompagner avec un déambulateur ou en fauteuil roulant
- coucher, repositionner les personnes immobilisées
- maintenir le rythme de leurs activités dans la journée
- stimuler et encourager l'entraide, communiquer avec l'entourage, installer des relations de confiance
- surveiller l'état de santé des personnes soignées, consigner les observations et en discuter avec l'équipe médicale
- les accompagner dans des situations de fin de vie

Actes médico-techniques

- mesurer la tension artérielle, prendre le pouls
- prélever du sang, récolter des urines, étiqueter les échantillons et les transmettre au laboratoire d'analyses
- préparer les médicaments, les administrer en suivant les consignes du personnel infirmier
- renouveler certains flacons de perfusion ou d'alimentation artificielle, en régler le débit
- pratiquer des injections sous-cutanées ou intramusculaires
- changer des pansements, traiter des plaies
- respecter scrupuleusement les règles d'hygiène et éliminer le matériel conformément aux directives en vigueur
- nettoyer et désinfecter les instruments, contrôler le stock d'articles stériles
- participer à des projets de prévention: vaccination, lutte contre les infections, etc.

Administration et logistique

- préparer les documents d'admission, de transfert ou de sortie d'une personne soignée en institution
- l'accueillir, lui présenter les locaux, lui expliquer le déroulement d'une journée
- prendre des rendez-vous externes (physiothérapeute, dentiste) et accompagner la personne en déplacement
- effectuer des tâches administratives en utilisant les outils informatiques
- gérer les réserves de matériel de soins et de bureau, de médicaments et de denrées alimentaires
- entretenir et nettoyer les appareils et le mobilier
- collaborer avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire et participer aux réunions et rapports de service

Environnement de travail

Les assistantes et assistants en soins et santé communautaire font partie d'une équipe pluridisciplinaire et collaborent en permanence avec d'autres professionnels de la santé (aides en soins et accompagnement, infirmiers, diététiciens, médecins, etc.). Elles et ils portent des vêtements de travail spécifiques, fournis par leur direction. Dans le milieu hospitalier, leurs horaires sont irréguliers (nuit, week-end et jours fériés). Dans un service de soins à domicile, ces professionnels effectuent des déplacements pour se rendre chez les personnes soignées.

Formation

La formation d'assistante ou d'assistant en soins et santé communautaire s'acquiert par un apprentissage dans une institution de soins ou en école à plein temps.

Lieux

En institution

- Formation pratique (3 à 4 jours en moyenne par semaine) dans un home, un hôpital ou une clinique
- Formation théorique (1 à 2 jours par semaine) à l'école professionnelle
- Cours interentreprises (34 jours sur 3 ans)

En école à plein temps

- Théorie et pratique à Delémont (JU), Genève, La Chaux-de-Fonds (NE), Morges (VD), Posieux (FR), Saint-Imier (BE), Sion (VS) ou Vevey (VD)

Durée

- 3 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- État de santé compatible avec la profession
- Certaines institutions ou écoles recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistante ou d'assistant en soins et santé communautaire

Contenu (sur 3 ans)

- Professionnalisme et orientation client
- Soins et assistance
- Crises, urgences et situations exigeantes
- Actes médico-techniques
- Maintien de la santé, promotion de la santé et hygiène
- Organisation de la vie quotidienne
- Intendance
- Administration et logistique

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Écoute et compréhension d'autrui
- Aptitude à travailler en équipe
- Équilibre affectif et psychique
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Discrétion
- Hygiène et propreté

Perspectives professionnelles

Le marché de l'emploi est actuellement favorable pour les assistantes et assistants en soins et santé communautaire, car les institutions de soins (hôpitaux, cliniques, homes, établissements médico-sociaux, foyers pour personnes handicapées, services d'aide et de soins à domicile, centres de traitement et de réadaptation, etc.) recherchent du personnel qualifié. C'est un domaine où le travail à temps partiel est largement répandu.

Perfectionnement

Les assistantes et assistants en soins et santé communautaire peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral d'assistant-e spécialisé-e en soins de longue durée et accompagnement, de coordinateur-trice en médecine ambulatoire ou de masseur-euse médical-e
- diplôme d'ambulancier-ère ES, d'infirmier-ère ES, de podologue ES, de technicien-ne ES en analyses biomédicales ou de technicien-ne ES en salle d'opération
- Bachelor of Science HES en soins infirmiers, de sage-femme, en nutrition et diététique, en physiothérapie, en ergothérapie ou en technique de radiologie médicale
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide en soins et accompagnement AFP/Aide en soins et accompagnement AFP
- Assistant en podologie CFC/Assistante en podologie CFC
- Assistant médical CFC/Assistante médicale CFC
- Assistant socio-éducatif CFC/Assistante socio-éducative CFC
- Auxiliaire de santé/Auxiliaire de santé
- Infirmier ES/Infirmière ES
- Infirmier HES/Infirmière HES

Adresses

Centre de formation professionnelle Berne francophone
ceff Santé-Social
Rue de la Clef 44
2610 St-Imier
Tél.: +41 32 942 62 62
<https://www.ceff.ch/ceff-sante-social>

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
Pôle Santé et Social (CPNE-2S)
Site Prévoyance et site Progrès
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: +41 32 886 33 00
<https://www.cpne.ch/sante-et-social>

Centre de formation professionnelle santé (CFPS)
École d'assistant-e en soins et santé communautaire
Boulevard de la Cluse 16
1205 Genève
Tél.: +41 22 388 57 50
<https://edu.ge.ch/secondaire2/ecaso>

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)
Division santé-social-arts
École des métiers de la santé et du social
Faubourg des Capucins 2
2800 Delémont
Tél.: +41 32 420 79 10
<https://www.divssa.ch>

École de soins et santé communautaire
Site de Vevey
Avenue de l'Île-Heureuse 23
1800 Vevey
Tél.: +41 21 866 04 00
<https://www.ecoledesoins.ch>

École de soins et santé communautaire
Site de Morges
Chemin de la Dent-d'Oche 8
1110 Morges
Tél.: +41 21 866 04 80
<https://www.ecoledesoins.ch>

École professionnelle artisanat et service communautaire (EPASC)
Site de Châteauneuf
Avenue Maurice-Troillet 260
Case postale 621
1951 Sion
Tél.: +41 27 606 77 40
<https://www.epasc.ch>

École professionnelle santé-social (ESSG)
Route de Grangeneuve 4
1725 Posieux
Tél.: 026 305 56 27
<https://www.fr.ch/essg>

OdASanté
Organisation nationale faitière du monde du travail en santé
Seilerstrasse 22
3011 Berne
Tél.: +41 31 380 88 88
<https://www.odasante.ch/fr>